



Rapport résumé des décisions prises par le Conseil communal

le 18 octobre 2018

Date de l'annonce publique de la séance: 11/10/2018

Date de la convocation des conseillers: 11/10/2018

Présents : M. WURTH Henri, bourgmestre
MM. LARSEL Thierry et TOISUL Jeannot, échevins
MM. CONSRUCK Jos, DECKER Guy, HERR Jeff, PINTO Louis et
ZWANK Luc, conseillers
Mme DIEDERICH Anne, conseillère
M. WEYLAND Yves, secrétaire communal

Début de la séance: 17.00 heures

Le Conseil communal,

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée, le Conseil communal décide unanimement de porter un point supplémentaire à l'ordre du jour de la séance.

1- Rapport de la dernière séance

Approuve unanimement le rapport résumé de la séance du 25 juin 2018.

2- Informations

- Le Ministre de la Culture fait parvenir l'arrêté ministériel portant inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments nationaux du site archéologique au lieu-dit « Jaufferbesch », dont la parcelle 1250/1719 appartient à la commune de Lintgen.
- Le Ministre de la Culture fait parvenir l'arrêté ministériel portant classement comme monument national du site archéologique au lieu-dit « Op Fléiickert », inscrit au cadastre de la commune de Lintgen sous le numéro 1091/1418.
- L'Administration des ponts et chaussées fait parvenir l'avis du service électro-mécanique quant à l'éclairage de la voirie étatique par des diodes électroluminescentes LED.
- La Ministre de l'Environnement donne sous certaines conditions l'autorisation à la société Wandpark Miersch SA pour la réalisation de fouilles archéologiques sur les territoires des communes de Mersch et de Lintgen.
- Le Ministère du Développement durable et des Infrastructures fait parvenir un rapport relatif au mesurage du dioxyde d'azote (NO₂). Les valeurs moyennes mesurées dans la commune de Lintgen sont inférieures aux valeurs limites fixées par la directive européenne 2008/50/CE.

3- Occupation des postes des agents nouvellement affectés à la commune de Lintgen dans le cadre de l'organisation scolaire de l'enseignement fondamental de l'année scolaire 2018/2019

Décide unanimement d'approuver l'occupation des postes des agents nouvellement affectés à la commune de Lintgen dans le cadre de l'organisation scolaire de l'enseignement fondamental de l'année scolaire 2018/2019.

4- Tableau des modifications budgétaires

Décide unanimement d'accorder des dépenses ordinaires supplémentaires au montant de 62.000.-€

5- Approbation d'un devis supplémentaire concernant l'acquisition d'une balayeuse compacte et multifonctionnelle

Décide unanimement d'approuver le devis relatif l'acquisition d'une balayeuse compacte et multifonctionnelle pour les besoins du service technique de la commune de Lintgen, au montant total de 140.000.- € TTC et de voter un crédit supplémentaire de 140.000.-€ à l'article 4/627/223280/18021 du budget de l'exercice 2018.

6- Approbation d'un devis supplémentaire concernant l'installation d'une centrale d'incendie et l'acquisition d'outils pour l'atelier « Makerspace » à Lintgen

Décide unanimement d'approuver le devis supplémentaire relatif à l'installation d'une centrale d'incendie et l'acquisition d'outils pour l'atelier « Makerspace » dans l'ancien bureau de poste à Lintgen, au montant total de 28.000.- €TTC et de voter un crédit supplémentaire de 28.000.-€ à l'article 4/890/221312/17015 du budget de l'exercice 2018.

7- Approbation du devis concernant les travaux de mise en état du chemin rural « Bergerie » à Lintgen

Décide unanimement d'approuver le devis au montant total de 83.500,00 € TTC concernant les travaux de mise en état du chemin rural « Bergerie » à Lintgen, dressé par l'Administration des Services Techniques de l'Agriculture, en date du 2 octobre 2018.

8- Règlement-taxe concernant l'utilisation de l'éthylotest dans la salle des fêtes « A Mouschelt » à Lintgen»

Décide unanimement de fixer le prix d'un éthylotest à 1.- €

9- Approbation d'un compromis de vente conclu entre l'Administration communale de Lintgen et Monsieur OHRENDORF Romain

Décide unanimement d'approuver le compromis de vente conclu le 9 octobre 2018 entre le Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Lintgen et Monsieur OHRENDORF Romain, par lequel Monsieur OHRENDORF Romain déclare vendre à l'Administration communale de Lintgen deux parcelles sises à Lintgen, inscrites au cadastre de la commune de Lintgen, portant les numéros provisoires 975/XXX1 et 975/XXX2, faisant partie de la parcelle 975/1870, lieu-dit « Im Burgberg », d'une contenance totale de 1 are et 16 centiares.

10- Action « Epargne Scolaire » pour l'année 2018/2019

Décide unanimement d'autoriser la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat à faire les démarches nécessaires pour l'organisation de l'action « Epargne Scolaire » pour l'année 2018/2019, et de se prononcer contre une participation communale à l'action « Epargne Scolaire » moyennant un don supplémentaire.

11- Allocation de subsides aux sportifs méritants pour la saison 2017 / 2018

Décide unanimement d'allouer des subsides au montant total de 3.430.-€aux sportifs méritants de la commune de Lintgen pour l'année 2018.

12- Allocation de subsides aux associations locales pour l'année 2018

Décide unanimement d'allouer un subside aux associations locales suivantes pour l'année 2018 :

	Montant accordé en 2017	Montant subside j. membre	Montant total du subside
Chorale St Blaise	300 €	0 €	300 €
Chorale Ste-Cécile	2 000 €	0 €	2 000 €
DT Minerva	4 875 €	925 €	4 925 €
EDC Bull Hunters	300 €	0 €	300 €
Fanfare de Lintgen	2 875 €	175 €	2 925 €
FC Minerva Lëntgen	9 550 €	5 125 €	9 725 €
K.C. Keelefrënn Lëntgen Dames	300 €	0 €	300 €
KC. Keelefrënn Goussel.	300 €	0 €	300 €
Karate Club Lintgen	5 400 €	2 900 €	5 950 €
Les semeurs de joie	500 €	0 €	500 €
Prettener Buergfrënn	250 €	50 €	300 €
Sapeurs-Pompiers Lintgen	1 725 €	400 €	1 700 €
Soulbikers	300 €	25 €	325 €
Spillfabrik	550 €	200 €	500 €
Sport Club Campeã e Lintgen	375 €	100 €	300 €
Taekwondo Lintgen	2 100 €	625 €	1 875 €
Uelzechtramps	675 €	75 €	675 €
Uergelfrënn Lëntgen	500 €	0 €	500 €
Zés P'reiras	250 €	250 €	500 €

13- Allocation de subsides à diverses associations luxembourgeoises sans but lucratif pour l'année 2018

Décide unanimement d'allouer un subside aux associations suivantes pour l'année 2018 :

- | | |
|----------------------|----------|
| • Mierscher Lieshaus | 2.625.-€ |
| • UNICEF | 100.-€ |
| • SOS Faim | 100.-€ |
| • PADEM | 100.-€ |
| • Luxroots | 20.-€ |

14A- Divers

Le syndicat SIDERO présente le procès-verbal de la séance du comité du 20 juin 2018.

14B- POINT SUPPLEMENTAIRE - Allocation d'un jeton de présence aux personnes composant les bureaux de vote lors d'élections respectivement de référendums

Décide unanimement de fixer à partir du 1er janvier 2018 le montant du jeton de présence à 10.- EUR au NI 100 pour les membres des bureaux de vote lors d'élections communales, législatives et européennes respectivement de référendums communaux, nationaux et européens, pour l'assistance à une réunion d'information.

SEANCE SECRETE

15- Réduction anticipée du service à temps partiel d'un fonctionnaire du secrétariat communal

Décide unanimement de confirmer la décision du Collège des bourgmestre et échevins du 10 octobre 2018 de mettre fin avant terme et avec effet au 1er janvier 2019 au service à temps partiel d'un fonctionnaire du secrétariat communal de l'administration communale de Lintgen.

16- Création d'un poste d'employé communal

Décide unanimement d'approuver la création d'un poste supplémentaire à durée indéterminée dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif; sous le statut d'employé communal avec une tâche hebdomadaire de 40 heures au sein du secrétariat communal de l'administration communale de Lintgen.

Fin de la séance: 18.40 heures

Vu et approuvé

les décisions prises par le Conseil communal

en séance du 18 octobre 2018

(points 1 à 16 de l'ordre du jour)

Le Conseil communal,